

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°17 du 12 avril 2013**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

*Du 28 décembre 2012*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ** modifiant l'arrêté du 6 avril 2009 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès du service parisien de soutien de l'administration centrale du ministère de la défense et de son organisme extérieur.

*Du 28 décembre 2012*

NOR D E F F 1 2 4 3 6 6 6 A

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 6 avril 2009 (JO n° 83 du 8 avril 2009, texte n° 30, signalé au BOC 16/2009 ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 4 du 5 janvier 2013, texte n° 31 ; signalé au BOC 17/2013.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.